

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 82 (2018)
Heft: 327-328

Rubrik: Convocation à l'Assemblée générale ordinaire de la Société de Linguistique Romane

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONVOCATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Conformément à l'article 8 de nos statuts, la prochaine Assemblée générale ordinaire de la *Société de Linguistique Romane* se tiendra à l'occasion du XXIX^e Congrès de Linguistique et de Philologie Romanes, à Copenhague, le mercredi 3 juillet 2019, à 17h30, dans l'amphithéâtre 23.0.50 du bâtiment 23 de la *Humanistisk Fakultet* de la Københavns Universitet (Emil Holms Kanal 6, 2300 Copenhague S).

Tous les sociétaires (membres-personnes physiques) en règle de leur cotisation au regard de l'exercice précédent (2018) et de l'exercice courant (2019) sont invités à prendre part à cette assemblée dont l'ordre du jour sera le suivant :

1. Adresse du Président.
2. Commémoration des membres disparus du Bureau.
3. Rapport moral du Secrétaire-Administrateur.
4. Rapport financier du Secrétaire-Trésorier. Bilan et prévisions budgétaires.
5. Élections:
 - a) du Président pour les trois années à venir;
 - b) du Vice-Président pour les six années à venir;
 - c) de six conseillers en remplacement de ceux qui avaient été élus à l'Assemblée générale de Nancy en 2013 (Mme Éva Buchi, MM. Steven Dworkin, Rosario Coluccia, Peter Koch (†), Adam Ledgeway et Mme Célia Marques Telles);
 - d) de tout autre membre du Bureau ou du Conseil dont le poste deviendrait vacant ou de toute autre personne dont la responsabilité devrait être soumise à élection.
6. Désignation de deux commissaires aux comptes pour les trois années à venir.
7. Sièges du XXX^e Congrès (2022).
8. Divers.

Des points supplémentaires à l'ordre du jour indiqué peuvent être proposés au Secrétaire de la Société par écrit jusqu'au 15 juin 2019, à l'adresse électronique suivante : <slir@rom.uzh.ch>. Les propositions en vue du prix Dauzat 2019 doivent également être soumises jusqu'à la même date et à la même adresse, accompagnées d'une lettre motivant la proposition.

Les sociétaires qui sont empêchés d'assister à l'Assemblée générale pourront voter par correspondance conformément à l'article 7 de nos statuts. De même, le vote par procuration nominative est admis, aucun membre présent ne pouvant toutefois être porteur de plus de trois mandats.

Le Président: Roberto ANTONELLI